



PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
SERVICE VETERINAIRE - SANTE ET PROTECTION DES ANIMAUX

La ROCHELLE , Le 12 mars 2020

Adresse postale

Cité Administrative Duperré
5, Place des Cordeliers
CS 40263
17012 LA ROCHELLE cedex 1
Tel : 05.46.68.60.00

Mel : ddpp@charente-maritime.gouv.fr

Le Directeur départemental

à

Mesdames et Messieurs les Maires,

Objet : Information sur le virus influenza aviaire hautement pathogène

P.J. : Support de communication pour affichage en mairie

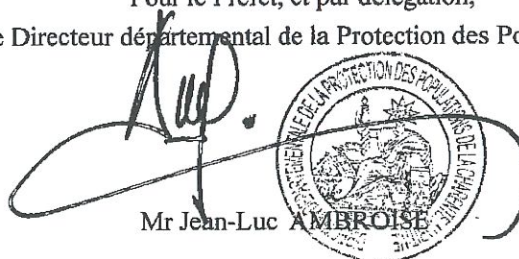
Mesdames et Messieurs les Maires,

Je vous informe qu'un virus influenza aviaire hautement pathogène circule actuellement en Europe et en Ukraine. Ce sont majoritairement des élevages de volailles domestiques qui sont atteints (dindes, poules pondeuses, basses-cours et canards). Trois cas d'atteinte de l'avifaune sauvage ont également été recensés en Pologne, en Allemagne et en République Slovaque. La contamination de la volaille domestique par les oiseaux sauvages a été évoquée à chaque fois dans ces États Membres, sans pour autant que la démonstration formelle puisse en être faite.

Malgré tout, et afin de prévenir l'introduction du virus sur notre territoire, il est nécessaire de sensibiliser tous les acteurs, professionnels ou non, et de rappeler à tous les bonnes pratiques de protection et de biosécurité. C'est pourquoi je vous remercie de bien vouloir apporter votre appui pour informer et **sensibiliser les particuliers détenteurs de basse-cours**, aux mesures de protection à mettre en œuvre. Pour faciliter cette sensibilisation, vous trouverez ci-joint une **affiche** qui rappelle les bons gestes à adopter.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration, je vous prie d'agréer, mesdames et messieurs les Maires, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Directeur départemental de la Protection des Populations.


Mr Jean-Luc AMBROISE

